



Soutenu par :



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16/06/2010

---

## Appel à l'élargissement de la Convention des Maires aux Balkans occidentaux

**La Convention des Maires doit être élargie aux collectivités territoriales des Balkans occidentaux.** Tel est le message de la déclaration adoptée lors de la réunion des présidents et directeurs du Réseau des associations de pouvoirs locaux de l'Europe du sud-est (NALAS<sup>1</sup>), le 15 juin, à Sofia.

L'appel a été lancé conjointement par NALAS, le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE<sup>2</sup>), Energy Cities<sup>3</sup> et la Fondation européenne pour le développement durable des régions (FEDRE<sup>4</sup>), avec le soutien du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

La Convention des Maires est une initiative dont devraient pouvoir bénéficier les pays candidats ou candidats potentiels (IPA<sup>5</sup>). Des dizaines d'autorités locales des pays IPA se sont déjà engagées à réduire leurs émissions de CO2. Ce processus doit cependant se poursuivre, une assistance technique et des mécanismes financiers appropriés étant nécessaires. Ceux-ci permettraient aux collectivités des pays des Balkans occidentaux de respecter leurs engagements pour dépasser les objectifs de l'UE en matière d'énergie et de climat.

La Déclaration appelle en conséquence la Commission européenne, et plus précisément la Direction générale pour l'élargissement et la Direction générale pour l'énergie, à considérer les points suivants :

- **L'importance de la Convention des Maires dans l'UE** et son rôle essentiel au niveau local, national et européen ;
- le besoin de préparer les pays IPA – à tous les niveaux, y compris le niveau local et régional – afin qu'ils **remplissent les conditions de l'UE** ;
- le fait qu'une **cinquantaine d'autorités locales des Balkans occidentaux aient déjà signé la Convention des Maires**, qu'ils soient membres ou non de l'UE ;
- **l'élargissement anticipé de la Convention des Maires à certains pays de l'Europe de l'Est**, tels que l'Ukraine, la Géorgie, la Moldavie, l'Arménie, la Biélorussie, etc. avec le soutien de la Commission européenne.

La DG AIDCO de la Commission européenne va lancer un appel d'offres en 2010 afin de mettre en place un Bureau de la Convention des Maires pour certains pays de l'Europe de l'Est. Cette Déclaration appelle à une initiative similaire pour les Balkans occidentaux.

---

<sup>1</sup> [www.nalas.eu](http://www.nalas.eu)

<sup>2</sup> [www.ccre.org](http://www.ccre.org)

<sup>3</sup> [www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)

<sup>4</sup> [www.fedre.org/en](http://www.fedre.org/en)

<sup>5</sup> L'IPA concerne les pays candidats (la Croatie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, la Turquie) et les potentiels candidats (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, y compris le Kosovo selon la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU).

### Informations supplémentaires:



La Convention des Maires est une initiative commune d'autorités locales et régionales qui s'engagent à dépasser les objectifs de l'UE en matière d'énergie et de climat. La Convention mobilise à ce jour 120 millions de citoyens et 23 capitales de 38 pays. Cette mobilisation permet d'éviter l'émission d'environ 132 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. 18 mois après le lancement de la Convention, le nombre d'autorités locales et régionales signataires s'élevait à plus de 1800.

[www.eumayors.eu](http://www.eumayors.eu)

---

FIN



### Contact presse

Miriam Eisermann | Communications Manager Energy Cities  
[miriam.eisermann@energy-cities.eu](mailto:miriam.eisermann@energy-cities.eu) | Tel: 0033 381 65 36 82